

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

HORS-SÉRIE

Actes du colloque international

**ÉMERGENCE
ET RECONNAISSANCE**



Volume II - Bouaké, les 03, 04 et 05 Août 2017 Côte d'Ivoire

ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Doh Ludovic FIÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 03 01 08 85

(+225) 03 47 11 75

(+225) 01 83 41 83

E-mail : *administration@perspectivesphilosophiques.net*

Site internet : [http:// perspectivesphilosophiques.net](http://perspectivesphilosophiques.net)

ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Dr. N'dri Marcel KOUASSI**, Maître de Conférences
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr. Assouma BAMBA**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉNAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Dr. N'Dri Marcel KOUASSI, Maître de Conférences, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Yahot CHRISTOPHE, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Yahot CHRISTOPHE, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Dr Abou SANGARÉ, Maître de Conférences
Dr Donissongui SORO, Maître de Conférences
Dr Alexis KOFFI KOFFI, Maître-Assistant
Dr Kouma YOUSOUF, Maître de Conférences
Dr Lucien BIAGNÉ, Maître de Conférences
Dr Nicolas Kolotioloma YEO, Maître-Assistant
Dr Steven BROU, Maître de Conférences
Secrétaire de rédaction : **Dr Blé Sylvère KOUAHO**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr. Grégoire TRAORÉ**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Prof. Antoine KOUAKOU**, Professeur des Universités

SOMMAIRE

Allocution du Président du Comité d'Organisation	1
Allocution du Directeur du Département de Philosophie.....	3
Allocution du Président de l'Université.....	7
Allocution du représentant du parrain.....	11
Avant-propos : Argumentaire.....	13
PLÉNIÈRES.....	15
Optimisme et engagement	
Mahamadé SAVADOGO.....	16
ATELIERS.....	26
SOUS-THÈME I : ÉTHIQUE, ONTOLOGIE ET ALTÉRITÉ.....	27
Le coexister comme un vecteur de l'émergence	
Pascal Dieudonné ROY-EMA.....	28
Défis culturels de la reconnaissance en Afrique à l'ère de la procréatique	
Victorien Kouadio EKPO.....	44
Fondements métaphysiques de l'idée d'émergence : une lecture bergsonienne à partir de la théorie de la durée créatrice	
Albert Amani NIANGUI.....	62
Émergence africaine et reconnaissance au prisme de Bergson : entre le possible et le réel	
Honoré Kouassi ELLA.....	80
L'altruisme, fondement de l'émergence véritable chez Platon	
Fatogoma SILUÉ.....	98
L'idée d'émergence chez Platon, une ascension vers le bien	
Amed Karamoko SANOGO.....	111
Le désir de reconnaissance au cœur du social: l'éthicité hégélienne en promotion de soi	
Kakou Hervé NANOU.....	125
SOUS-THÈME II : CULTURE ET DÉVELOPPEMENT.....	145
Le postulat de l'essence critique de la philosophie entre émergence et reconnaissance	
Didier NGALEBAYE.....	146

L'émergence comme sortie de la minorité Eric Inespéré KOFFI	170
De la réappropriation critique des savoirs endogènes : une théorie de l'émergence Jackie E. G. Z. DIOMANDÉ	187
Reconnaissance et développement chez Kwame Nkrumah Akpa Akpro Franck Michaël GNAGNE	203
SOUS-THÈME III : GOUVERNANCE ET UTOPIE.....	213
Société civile et gouvernance de la chose publique chez Spinoza : pour une émergence de la démocratie en Afrique Assanti Olivier KOUASSI.....	214
Démocratie et émergence en Afrique : la reconnaissance de l'idée platonicienne du bien comme creuset paradigmatique des valeurs N'Goh Thomas KOUASSI.....	234
Émergence et problématique de reconnaissance des droits humains dans les pays en voie de développement Berni NAMAN.....	250
La justice sociale platonicienne : pour l'émergence et la reconnaissance des États africains Nanou Pierre BROU.....	266
Réflexion seconde et défi d'émergence de l'Afrique Moulo Elysée KOUASSI.....	284
SOUS-THÈME IV : ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ.....	307
La problématique de l'émergence de la femme autour de la philosophie hobbesienne Amenan Madeleine KOUASSI.....	308

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives*

Philosophiques est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION

Mesdames, messieurs, honorables invités, en vos rangs, grades et qualités, chers amis de la Presse, chers Étudiants,

Je voudrais, avant tout propos, remercier le Professeur **Fie Doh Ludovic**, Chef du Département de Philosophie, de l'honneur qu'il nous a fait, à l'ensemble du comité de coordination et à moi-même, de nous avoir confié l'organisation de ce colloque. C'est au nom de cette équipe que j'ai eu plaisir à diriger, et que je remercie, que je prends la parole ce matin pour souhaiter à tous et à chacun la cordiale bienvenue en Côte d'Ivoire et à Bouaké.

Mesdames et messieurs,

Le lieu qui nous accueille pour ces moments de réflexion est l'**Université**. L'essence de cette école supérieure ne peut parvenir à la puissance qui est la sienne que si, avant tout et toujours, les **Départements** qui en constituent les poches d'animation sont eux-mêmes dirigés par le caractère inexorable de leur mission : Éveiller et faire briller la lumière. Mais, y a-t-il meilleure manière de faire briller la lumière que d'organiser un colloque qui, comme le mot lui-même l'indique, est un lieu, une occasion qui fait se tenir ensemble des sachants pour rendre un concept fécond en le questionnant convenablement ? Ainsi, le Département de philosophie, pour l'occasion qu'il offre à toute cette crème de pouvoir s'exprime sur « **Émergence et reconnaissance** », vient pleinement assumer l'obligation qui est la sienne de répondre à l'appel de l'Université.

Mesdames et messieurs,

Permettez qu'à ce niveau de mon propos, j'adresse les sincères remerciements du comité d'organisation à Monsieur le Ministre des Infrastructures économiques, **Docteur Kouakou Koffi Amédé**, notre Parrain, représenté ici par Monsieur **Ekpini Gilbert**, son Directeur de Cabinet, pour son soutien et ses conseils. Je tiens également à remercier Madame le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le **Professeur Bakayoko-Ly Ramata**, représenté ici par le **Professeur Bamba Abdramane**, Directeur de la recherche au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, pour ses encouragements.

Chers participants, le comité d'organisation a travaillé avec engagement et dévouement pour vous offrir les meilleures conditions d'accueil possibles. Mais malgré cet engagement et cette volonté des imperfections pourraient être constatées. Je voudrais, au nom du comité d'organisation, solliciter votre indulgence pour ces faiblesses liées certainement à la finitude de l'homme.

Mesdames et Messieurs, nous sommes à une messe de la parole. Et de la parole le sage Abron, **Kwabenan Ngboko**, dit:

« **Kasa Bya Kasa. Kasa Yè Ya. Kasa Kasa a. Kasa Krogon** », qui se traduit comme suit :

« Toute parole est parole. Parler est facile et difficile. Qui veut parler, doit parler clair, bien, vrai ». Puisse la transcendance permettre à chacun de parler **clair, bien et vrai**.

Je vous remercie

Monsieur Abou SANGARÉ
Maître de Conférences

ALLOCUTION DU DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Monsieur le Directeur de la recherche, Professeur Bamba Abdramane, Représentant
Madame le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Professeur Bakayoko-Ly Ramata,

Monsieur le Directeur de Cabinet, Monsieur Ekpini Gilbert, représentant le M. le
Parrain, le Ministre des infrastructures économiques, Docteur Kouakou Koffi Amédé,

Monsieur le Président de l'Université Alassane Ouattara

Monsieur le Doyen de l'UFR Communication, Milieu et Société

Mesdames et Messieurs les Doyens des UFR,

Mesdames et Messieurs les Directeurs de Centres et Chefs de services,

Mesdames et Messieurs les chefs de Départements

Mesdames et Messieurs les Enseignants-Chercheurs, chers collègues,

À nos invités et collègues venus du Burkina Faso, du Sénégal, du Congo
Brazzaville, du Niger, de la France et des universités ivoiriennes,

Chers étudiants,

Chers représentants des organes de presse,

Chers invités,

Mesdames et Messieurs,

Qu'il me soit permis, avant tout propos, en ma double qualité de chef de
Département et de Directeur de Publication de la revue *Perspectives Philosophiques*, de
remercier très sincèrement Madame le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique, Le Professeur Bakayoko LY-Ramata, pour avoir accepté la
présidence de ce colloque.

Cette rencontre scientifique est organisée sous le parrainage du ministre des
infrastructures économiques, Docteur KOUAKOU Koffi Amédé. Si nous sommes en
ces lieux ce matin, c'est grâce à sa sollicitude, son esprit d'ouverture et son désir de voir
la réflexion se mettre au service de l'homme, de la société.

Nos remerciements vont également aux autorités de notre université, notamment au Président, le Professeur Lazare Marcellin POAME, pour l'appui institutionnel, à Monsieur le Doyen de l'UFR Communication, Milieu et Société, Professeur Azoumana OUATTARA pour ses conseils et encouragements,

Nos remerciements vont enfin au Comité d'organisation de ce colloque et à tous ceux qui ont effectué le déplacement à Bouaké, témoignant ainsi leur intérêt pour la chose scientifique, à toute la presse, venue couvrir cette manifestation.

Mesdames et Messieurs, lorsque qu'une après-midi de 2015, à notre bureau, le Professeur Kouakou et moi, entourés des collègues, membres du comité de rédaction de la revue *Perspectives Philosophiques*, envisagions d'organiser un colloque international, parce que convaincus que le monde universitaire ne peut vivre sans ce type de rencontres, nous étions loin, bien très loin de penser que ce moment réunirait aujourd'hui ces illustres invités que vous êtes, autorités administratives et politiques, chercheurs, enseignants-chercheurs, étudiants, venant d'horizons divers.

Deux motivations ont été à l'origine du choix de thème de ce colloque.

Nous sommes des universitaires, mais citoyens d'un pays. Il est de notre devoir de penser notre société. Nous le savons tous, l'émergence, en Côte D'Ivoire, est promue et sous-tend la gouvernance actuelle. Il nous revient d'accompagner le politique dans sa quête d'un bien-être du citoyen. Platon, dans la *République*, révèle que le désordre social apparaît quand chacun ne respecte pas sa fonction. Nous ne sommes pas des hommes politiques, mais des penseurs voulant apporter leur contribution à la quête du plein épanouissement de l'homme, de tout homme. Nous le ferons dans le respect du jeu intellectuel et de l'éthique universitaire. C'est pourquoi nous mettrons l'accent sur la dimension sociale de l'émergence.

En ce sens, il s'agira d'apporter un éclairage sur les enjeux de l'émergence qui semblent se résumer en des chiffres, en des termes économétriques, au point de penser qu'un pays émergent se caractérise par un accroissement significatif de son revenu par habitant. Et pourtant, l'émergence n'est pas uniquement cela, c'est pourquoi nous mettons ce concept en rapport avec la reconnaissance. Expression d'un besoin de visibilité, de respect, de dignité que chacun estime dus, la reconnaissance semble bien être la condition de l'épanouissement du sujet ou du groupe, et son aptitude à participer

à la construction de la vie publique. Il s'agira de voir, pendant ce colloque, si l'émergence peut s'accommoder du déni de reconnaissance.

Pour notre génération prise, en effet, dans le vertige de la rationalité instrumentale, dans une société de plus en plus atomisée, caractérisée par l'oubli de la reconnaissance, qu'il soit individuel, fondé par le sujet universel de type kantien d'approche honnetienne, ou collectif, culturel ou politique de la perspective de Charles Taylor, symptôme d'un monde aplati, en quête d'une autodétermination anthropocentrique incertaine, il est impérieux de repenser notre rapport aux autres mais à nous-mêmes. Dans notre société technocapitaliste et totalitaire caractérisée par l'uniformisation des cultures et des comportements, en effet, il n'est pas aisé pour l'individu d'entretenir des rapports véritablement humains et vrais avec lui-même et avec autrui. Inscrit dans une logique capitaliste, l'homme semble agir désormais par calcul rationnel de ses intérêts, observateur à distance du jeu des forces et des chances de gains, loin de toute empathie avec les autres humains. Ce rapport froid et désenchanté au monde consiste à traiter ce monde et les êtres qui l'habitent comme des objets. Cette réification va jusqu'à la fragilisation de l'auto-reconnaissance. La réification comme telle est un oubli de la reconnaissance qui ne peut être réparé que par le ressouvenir d'une existence avec les autres en société. C'est pourquoi, il convient de convoquer l'émergence au tribunal de la raison critique.

Ce colloque a pour ambition de :

- Discuter et débattre autours de sujets relevant du social, de l'éthique, des droits de l'homme et de la culture ;
- Présenter, dans une approche systémique les conditions de l'émergence ;
- Mettre en évidence la nécessité d'une approche interdisciplinaire dans la recherche de l'émergence ;

Nous voulons alimenter le débat, faire de ce moment un lieu d'incubation de la décision politique, c'est-à-dire permettre au politique de faire un choix éclairé.

Mesdames et Messieurs, au sortir de ce colloque, nous comprendrons aussi certainement que la philosophie ne consiste pas à tenir des discours oiseux de types à hypostasier les conditions sociales d'existence de l'homme. En ce sens, les Francfortois, notamment Adorno affirme que si la philosophie ne veut rester à la remorque de l'histoire,

elle doit suspecter tout le réel. La philosophie est plus qu'un passe-temps pour des intellectuels qu'on qualifierait de désœuvrés. Ce colloque est un appel à la communauté, un appel à sortir de notre particularité pour retrouver le cosmos des éveillés, qui est pour nous le monde de la pensée, devant projeter sa lumière sur l'univers traversé pas les avatars de la modernité. Ce rôle sociétale de la philosophie convaincra certainement nos autorités afin d'ouvrir le Département de Philosophie de l'Université Peleforo Gon Coulibaly. Annoncé depuis au moins quatre ans, ce Département, malgré le nombre de docteurs en philosophie y affectés, n'existe pas encore.

Je vous remercie

Monsieur Ludovic FIE DOH

Professeur Titulaire

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Monsieur le Représentant du Ministre des Infrastructures économiques,
Monsieur le Représentant de Madame le Ministre de l'Enseignement Supérieur et
de la Recherche Scientifique,
Monsieur le représentant du Préfet de Région,
Monsieur le représentant du Président du Conseil régional,
Monsieur le Maire de la Commune de Bouaké,
Madame et Monsieur les Vice-Présidents de l'UAO,
Monsieur le Secrétaire général,
Madame la Directrice du CROU,
Madame et Messieurs les Doyens des UFR,
Messieurs les Directeurs de Centre,
Mesdames et Messieurs les Chefs de service,
Mesdames et Messieurs les Chefs de département,
Madame et Messieurs les experts,
Mesdames et Messieurs les Enseignants-Chercheurs,
Chers collaborateurs du personnel administratif et technique,
Chers étudiants,
Chers amis de la presse,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un plaisir partagé par tous les acteurs de l'Université Alassane Ouattara que je prends la parole, ce matin, à l'occasion du colloque international sur la thématique de l'émergence en lien avec la Reconnaissance, organisé par le Département de philosophie.

L'effectivité de ma joie singulière est structurée par l'idée que le Département de Philosophie de l'Université Alassane Ouattara continue de faire jouer à ses principaux animateurs le rôle qui doit être le leur, à savoir celui de toujours passer au crible de la

pensée critique les idées, les concepts à visée développementaliste, marqués du sceau de l'ignorance, de la connaissance approximative ou d'une vulgarisation brumeuse.

C'est le sens qu'il me plaît de donner à ce colloque dont je salue la tenue à Bouaké, à l'Université Alassane Ouattara, car il permettra certainement de mettre au jour et à jour la complexité du concept d'émergence, ses dimensions et ses usages multiples, perceptibles à travers les discours politiques, les débats de salon et les rencontres scientifiques. Qu'est-ce que l'émergence ? Telle est la question inévitable à laquelle ce colloque devra donc répondre.

Pour ma part, une appréhension globalisante du phénomène me permet d'affirmer que si le concept a bien évolué depuis son émergence au début du 20ème siècle, il apparaît à la conscience de l'analyste averti comme un mouvement ascendant, porté par une totalité cohérente et conquérante, orientée vers une fin économiquement et socialement désirée. L'émergence est un élan construit et constant préparant à un saut qualitatif. D'un point de vue sociétal, elle suppose et présuppose une double modernisation, celle des infrastructures et des institutions.

Autrement dit, nous attendons de ce colloque une bonne archéologie du concept d'émergence, affranchi des premières ébauches des émergentistes. Ce sera l'occasion de prémunir ce dernier contre les extrêmes de l'émergentisme technocratique et du logocentrisme émergentiste.

En effet, en ses dimensions ontique et ontologique, l'émergence peut donner lieu à des usages allant du technocratique au logomachique en passant par l'économocentrique et le propagandiste. Elle doit, de manière impérieuse, se distinguer des notions connexes, susceptibles de la rendre brumeuse, notamment la résurgence et la jactance qui sont en fait des surgissements erratiques.

C'est pourquoi, nous attendons également de ce Colloque une consolidation sémantique impliquant le polissage du concept d'émergence sans polysémie rébarbative afin de faire émerger poliment une mentalité neuve, novatrice et constamment innovante sous-tendue par un besoin rationnel de reconnaissance.

Mesdames et Messieurs, l'émergence étant la chose la mieux partagée dans tous les pays en développement dont les citoyens aspirent à un mieux-être, cette mentalité

nouvelle devra s'incarner dans un nouveau type de citoyen, caractérisé par le respect polyforme et exemplaire, transcendant les frontières de l'anthropos et avec la force du besoin de reconnaissance, porté sur les fonts baptismaux par la dernière figure de l'École de Francfort, Axel Honneth.

La consolidation sémantique dont il est ici question devra s'accompagner d'une vulgarisation scientifique du concept d'émergence. Ce type de vulgarisation doit permettre de sortir le vulgaire de sa minorité au sens kantien du terme et de son ignorance pour le réconcilier avec les valeurs fondatrices de l'Émergence sociale parmi lesquelles le sens du civisme et le culte du travail.

Fort heureusement, la Côte d'Ivoire, consciente du poids des impondérables susceptibles de peser lourdement sur sa marche vers l'émergence, a adopté la voie prudentielle, plus réaliste, celle qui recommande de fixer un horizon et non une date. D'où l'expression « horizon 2020 » qui traduit une temporalité élastique et raisonnable.

Mesdames et Messieurs, je voudrais, à ce stade de mon propos, adresser les remerciements de l'Institution à Monsieur le Président de la République et à son gouvernement pour avoir pris la pleine mesure du défi que constitue l'émergence pour tous les pays africains en voie de développement, en situation de mal développement ou en passe d'être développés.

Je tiens également à remercier spécialement Madame le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Professeur Bakayoko-Ly Ramata. En effet, sous la houlette de notre Ministre de tutelle et des acteurs des Universités, l'on assiste à une mue de l'Enseignement supérieur, appelé à apporter sa contribution à la marche de la Côte d'Ivoire vers l'Émergence. J'en veux pour preuve ce colloque dont je félicite les initiateurs et les organisateurs qui n'ont ménagé aucun effort pour réunir, sur le sol de l'UAO, les enseignants-chercheurs et les experts nationaux et internationaux susceptibles de débroussailler le terrain toujours en friche de l'Émergence.

Je ne saurais clore mon propos sans exprimer ma profonde gratitude au Représentant du Ministre des infrastructures, Monsieur Gilbert Ekpini, porteur d'un précieux message de la part du Ministre Amédé Koffi Kouakou, au Représentant du Ministre de l'Enseignement supérieur, le Professeur Bamba qui, bien qu'averti à la dernière minute, a tenu à effectuer le déplacement. Permettez enfin que j'exprime ma

gratitude aux Autorités de la ville de Bouaké. Je pense précisément au Préfet Konin Aka dont le soutien ne nous a jamais fait défaut, au Président du Conseil régional, Monsieur Jean Kouassi Abonouan, pour sa sollicitude constante et au Maire Nicolas Djibo, notre partenaire exemplaire. Je n'oublie pas tous ceux qui ont accepté (étudiants, travailleurs, hommes politiques), ce matin, de consacrer une partie de leur temps à l'Émergence philosophiquement interrogée.

Je vous remercie

Professeur Lazare POAMÉ

ALLOCUTION DU REPRÉSENTANT DU PARRAIN

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, de prime abord, vous exprimer les sincères regrets du Dr. Kouakou Amédé, Ministre des Infrastructures Économiques, de n'avoir pas pu personnellement être présent à cette cérémonie d'ouverture, en tant que parrain de ce Colloque de la pensée philosophique sur le thème « Émergence et Reconnaissance ».

C'est donc un réel honneur, pour moi, qu'il m'ait désigné pour le représenter à ce colloque, en présence des plus hautes sommités de la réflexion philosophique de notre pays.

Mesdames et Messieurs,

L'Émergence ! Voici un concept qui est aujourd'hui entré dans le vocabulaire de tous les ivoiriens et qui est devenu, pour certains, simplement un slogan politique ; au point où ce terme, qui est sensé traduire, avant tout, un niveau de développement économique et social, est galvaudé du fait d'une utilisation à tort et à travers.

Par ailleurs, l'une des difficultés majeures de nos pays, dans l'approche socio-économique du concept de l'émergence, est de définir le référentiel par rapport auquel s'apprécie le niveau de développement. En somme, par rapport à quel pays doit-on comparer le niveau de développement économique et social de nos États afin de savoir s'ils sont émergents ou non ; d'où la notion de « Reconnaissance » !

En un mot, quelle entité est habilitée à reconnaître l'Émergence ? Sur quelles bases s'établit cette Reconnaissance et comment se décerne cette Reconnaissance ?

Mesdames et Messieurs,

Il ressort donc, de ce bref examen du concept de l'émergence, que le thème « Émergence et Reconnaissance » retenu pour votre colloque qui s'ouvre ce jour est des plus pertinent et d'actualité.

En effet, pour reprendre la célèbre pensée de Boileau, « **Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement - Et les mots pour le dire arrivent aisément** »,

Si donc le concept de l'Émergence est mieux compris et donc mieux conçu pour nos pays, il s'énoncera clairement en termes d'une meilleure orientation des politiques

de développement sociales et économiques ; et les mots pour le dire, c'est-à-dire leur explication à nos populations, seront plus aisés parce que ces populations verront concrètement les impacts de ces politiques dans leur quotidien.

Éminents et distingués Professeurs !

Lorsqu'autant de Maîtres du penser sont réunis, moins longs doivent être les discours afin de laisser place à la libre expression du savoir.

Je voudrais donc clore mes propos sur ces mots et déclarer, au nom du Dr. Kouakou Amédé, Ministre des infrastructures Économiques, ouvert le Colloque « Émergence et Reconnaissance ».

Je vous remercie !

Monsieur Gilbert EKPINI,

Directeur de Cabinet du Ministre des Infrastructures Économiques.

AVANT-PROPOS : ARGUMENTAIRE

Plus qu'un vocable, le concept d'Émergence se pose, dans les pays en voie de développement, comme un objectif à atteindre *hic et nunc*. Le flux temporel qui semble le porter à l'horizon se spatialise à l'aune des aspirations et des potentialités économiques de chaque État. La Côte d'Ivoire l'attend de 2020 ; le Sénégal, de 2025 ; le Cameroun, de 2035, etc. Et contre Lamartine, chacun murmure : « Ô temps, accélère ton vol ! ».

On parle d'émergence, concept introduit par les économistes de la Société financière Internationale (SFI) dans les années 80, pour désigner initialement les pays en pleine croissance et qui mériteraient la confiance et la reconnaissance des investisseurs privés, mobilisant ainsi les ressources pour le financement des différents programmes et projets. L'émergence correspond à un début d'industrialisation, de croissance forte et durable, et de modernisation des institutions de l'État.

Si l'émergence est devenue le leitmotiv du discours politique désormais indissociable de l'économie, c'est parce qu'elle semble s'inscrire dans un dualisme ontologique avec la reconnaissance. La dynamique de l'intersubjectivité pose au moi la réalité de l'autre comme un autre moi qui s'offusque des formes aliénantes. Elle traduit aussi le retour à l'autre, dans l'ordre du symbolique, de ce dont on lui est redevable.

Ainsi, le statut de pays émergents se manifeste aux États sous-développés comme le gage de leur reconnaissance non seulement en tant qu'espaces d'opportunité renvoyant au devoir de reconstruction, mais aussi en tant qu'entités-sujets devant bénéficier, en raison de leurs performances économiques, de l'estime et de la confiance des investisseurs internationaux. Estime, confiance et respect, c'est d'ailleurs en ces termes que Honneth marque le renouveau du concept de Reconnaissance. Cette reconnaissance, en tant que valeur significativement proche des valeurs de considération et de récompense, est aussi celle des populations exigeant de plus en plus une redistribution équitable des richesses.

En outre, la dialectique entre émergence et reconnaissance est interactive et signifie, de ce fait, que la reconnaissance peut fonder et légitimer l'émergence, qu'elle peut la catalyser et l'entretenir. Dès lors, saisir l'émergence unilatéralement, c'est la dévoyer, la galvauder, et c'est ignorer son lien irréductible, originel et non-monnayable avec la Pensée. Aussi est-il nécessaire de la saisir dans la pleine mesure de son être, de

son essence pour mieux articuler sa relation avec le devoir de reconnaissance. N'est-il donc pas venu le moment de la reconnaissance si tant est que les pays émergents sont ceux dans lesquels les niveaux de bien-être des populations, les taux substantiels des opportunités d'emploi convergent vers ceux des pays développés ? Quelles sont les réflexions et actions à mener pour rendre compatibles les concepts d'Émergence et de Reconnaissance ?

C'est pour répondre à cette convocation du penser, que le Département de philosophie de l'Université Alassane Ouattara a choisi de mobiliser la réflexion autour du mécanisme d'osmose et de dialyse entre Émergence et Reconnaissance à partir des sous-thèmes suivants :

- Éthique, Ontologie et Altérité
- Culture et Développement
- Gouvernance politique et Utopie
- Technosciences et Progrès
- Économie et Société.

ÉMERGENCE AFRICAINE ET RECONNAISSANCE AU PRISME DE BERGSON : ENTRE LE POSSIBLE ET LE RÉEL

Honoré Kouassi ELLA

Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

ellahnore27@yahoo.com

Résumé :

L'ambition de l'émergence des pays africains s'inscrit entre lueurs et leurres. Ainsi, l'annonce de leur émergence à divers horizons augure de la lueur d'un possible théorique. Or, en fait, « c'est le réel qui se fait possible, et non pas le possible qui devient réel » (H. Bergson, 1946, p. 115). La réalité africaine invite donc à percevoir que le possible de l'émergence africaine se heurte à trois questions qui révèlent la présence réelle d'empêchements et donc de leurre. En effet, le droit de proclamer l'émergence d'un pays relève-t-il des grandes puissances ou d'une autoproclamation ? Faut-il fonder l'émergence sur l'économie et une cumulation d'infrastructures au détriment d'une superstructure qui les porterait ? Ne gagnerait-on pas à travailler à aller de l'avant plutôt que de quêter des titres pompeux et inféconds ?

Mots-clés : Autoproclamation, Émergence, Possible, Reconnaissance, Réel.

Abstract :

The ambition of African countries' emergence is inscribed between gleams and lures. Thus, the announcement of their emergence at various horizons presages from the gleam of a theoretical possible. Whereas; in fact "it is the real that becomes possible and not the possible that becomes real" (H. Bergson, 1946, p. 115). The African reality thus invites to discern that the possible of the African's emergence comes up against three questions which reveal the real presence of impediments and thus of luring. Indeed, is the right to proclaim the emergence of a country a matter of power politics or self-proclamation? Is it necessary to base emergence on the economy and the accumulation of infrastructures at the expense of a superstructure that would carry them? Would not it be better to work on going forward rather than seeking pompous and infertile titles?

Keywords : Self-proclamation, Emergence, Possible, Recognition, Real.

Introduction

Que les pays africains annoncent leur aspiration à faire partie dans un proche avenir de la très élitiste liste des pays dits émergents, cela est indicateur de leur volonté de passer

enfin d'une situation de pays immergés dans la nasse du sous-développement vers une meilleure position dans la stratification internationale des pays. Quelle noble ambition, en effet, pour les pays africains que d'afficher leur volonté de sortir la tête de l'eau boueuse des États insignifiants, pour entonner, eux aussi, l'hymne au développement! C'est que le concept d'émergence, comme dit Juignet (2015, en ligne) est « un concept intéressant et porteur d'avenir, car il permet une conception diversifiée du monde ». Mais, il faut se rendre à l'évidence que, d'une part, le concept d'émergence « est aussi dénoncé comme obscur et sans fondement par une partie de la communauté scientifique » (P. JUIGNET, 2015, en ligne), et d'autre part, au souvenir de certaines mobilisations antérieures et de certaines initiatives des Pays en Voie de Développement, on est conduit à l'idée que la lueur d'espoir qui profilait à l'horizon des annonces africaines de l'émergence laisse la place à la prise de conscience d'un leurre.

En mobilisant la pensée bergsonienne au prisme de laquelle nous entendons lire la marche de l'Afrique, on pourrait se libérer des scories propagandistes et électoralistes dont on a entouré le concept d'émergence pour se mettre à la table de la réflexion. Face, en effet, au flou qui entoure le concept émergence et surtout le concept de pays émergent, la question qui surgit est celle de savoir si la reconnaissance d'une émergence africaine relève du possible ou du leurre. Pour prendre en compte cette interrogation, une double interrogation se fait jour dans notre esprit : en quoi le rapport possible-réel dégage-t-il une approche clarifiée de la possibilité d'une émergence africaine ? L'émergence africaine ne soulève-t-elle pas des questions préalables à son effectivité ?

1. Le rapport possible-réel chez Bergson et la problématique de l'émergence africaine

Du latin "emergere", signifiant "sortir", "jaillir", l'Émergence renvoie au fait de sortir de l'eau ou d'un liquide quelconque, d'un système, d'un fluide, au fait de se détacher d'un système d'éléments dont il est initialement composé pour devenir un tout autre système plus complexe. Comme tel, le concept peut s'appliquer à une grande diversité de domaines dans lesquels il prend des définitions spécifiques : physique, biologie, géologie, sociologie-politique. Ainsi, l'émergence se donne aussi comme l'apparition soudaine d'une idée, d'un fait social, économique ou politique. Le concept de "pays émergent" apparu dans les années 1980 véhicule l'idée d'une irruption

économico-sociale sur l'échiquier des pays qui comptent du fait d'une croissance économique forte, d'un développement des infrastructures socio-économiques, mais avec un PIB inférieur à ceux des pays développés. « On attribue à Antoine Van Agtmael, économiste néerlandais à la Société financière internationale, en 1981, la première utilisation de l'expression, pour parler de pays en développement offrant des opportunités pour les investisseurs » (M. DAGRY, 2014, en ligne).

La question qui se pose est celle de la possibilité et de l'intérêt pour les pays africains de réaliser une ascension à la position élitiste de pays émergents. Dire si la réalisation d'une telle ascension relève du possible, invite à bien cerner le concept même de la possibilité dans son rapport au réel pour éviter toute méprise ou tout écran conceptuel. À cet effet, l'analyse bergsonienne du possible et du réel nous paraît d'un intérêt capital. Il s'agira donc, ici, de saisir avec Bergson la double approche du rapport entre le possible et le réel, avant d'investir cette double approche, sous un double angle, dans la question de la prétention à l'émergence des pays africains.

1.1. Bergson et la double approche du possible

Bergson distingue deux approches dans le possible : la possibilité logique et la possibilité organique ou vivante. Alors que la première relève de l'intelligence calculatrice, la deuxième s'accroche à la ligne de faits et relève de l'intuition. Alors que la première est permission en tant que virtualité à laquelle nul obstacle logique ou théorique ne devrait s'opposer à son avènement, la deuxième est promesse, c'est-à-dire projection d'un germe déjà en effectuation conduisant rétrospectivement à en poser la possibilité.

Ordinairement en effet, le possible est conçu comme le virtuel, au sens où il représente ce qui n'est pas mais peut advenir. En ce sens, écrit V. Jankélévitch (1999, p. 215-216), « Les choses seraient possibles avant d'être réelles, et il y aurait plus dans leur existence actuelle que dans leur existence possible ». Le monde serait, dit H. Bergson (1946, p. 111), une sorte d'« armoire aux possibles » où seraient enfermées les virtualités qui se convertissent sous une impulsion démiurgique en réalités quotidiennes. On est ici dans le schéma du Dieu leibnizien choisissant entre les possibles pour faire advenir le meilleur des mondes possibles.

Mais, ce sens du possible est, pour Bergson, un sens négatif et purement logique. Or, la possibilité logique, celle qui se distingue de la possibilité organique, ne se donne que comme permission en tant qu'un rien dont l'avènement ne saurait connaître d'obstacle logique ou théorique. En toute rigueur, ce possible ne convoque pas l'expérience, les faits. Selon que dans la perception de ce possible l'on ignore les empêchements ou que l'on s'y arrête, ce possible se donne comme contingent, c'est-à-dire comme ce qui peut être ou ne pas être. Dans tous les cas il n'est qu'une simple virtualité, fruit de l'esprit, qui précède le réel. On pense alors que « la possibilité des choses précède leur existence » (H. Bergson, 1990, p. 110). Il n'en est pourtant rien pour H. Bergson (1990, pp. 111-112) : « Au fur et à mesure que la réalité se crée, imprévisible et neuve, son image se réfléchit derrière elle dans le passé indéfini (...) Le possible est donc le mirage du présent dans le passé ». En d'autres termes, c'est au regard de la réalité ou des éléments en effectuation d'une réalité que, rétrospectivement, l'on déduit la possibilité à cette réalité, en posant l'antériorité de ladite possibilité. C'est, par exemple, dans son effectuation qu'une œuvre d'art donne de dire de cette œuvre qu'elle était de l'ordre du possible.

C'est la survenue dans la scène politique d'un Lénine qui a suggéré la possibilité d'une révolution communiste et qui peut suggérer aujourd'hui la possibilité d'autres révolutions de même nature. Ainsi, loin de l'apparence théorique, « C'est le réel qui se fait possible, et non pas le possible qui devient réel » (H. Bergson, 1990, p. 115). Les possibles ne peuvent donc être envisagés qu'après coup, au regard des réalités ou des entames de leurs effectuations. De la vie des sociétés, des pays, on ne saurait se livrer à un enfermement dans des rigorismes mathématiques et encore moins à des prospectives de possibles étalés de toute éternité comme des êtres platoniciens. Certes, les calculs économiques et la planification des indices de développement donnent des probabilités et non des promesses – nous reviendront à ce terme qui donne le sens positif du concept de possible comme germe – de développement. Mais, c'est ignorer que la vie des sociétés a d'imprévisibles nouveautés à revendre que de s'arc-bouter à la lueur d'un possible unique et d'en dater la concrétisation.

Dès lors, y a-t-il matière à croire possible et en effectuation l'émergence des pays africains ? On est, a priori, sur le plan logique, tenté de répondre par l'affirmative en

portant le regard sur les pays émergents d'aujourd'hui qui, il y a peu, partageaient la même réalité que les pays sous-développés.

1.2. La virtualité de l'émergence africaine : une pale lueur

Que l'Afrique émerge des zones abyssales de la hiérarchie des nations, cela s'impose comme une nécessité après plus de cinquante ans d'indépendance! Aujourd'hui s'affichent des volontés de faire des pas concrets en direction du développement et de faire reconnaître ces pas. Il paraît clair que les annonces avant l'heure de l'émergence des pays africains par eux-mêmes participent de cette bonne volonté et se donne comme une lueur d'espoir. L'émergence africaine paraît ainsi de l'ordre du possible, au sens – nous l'indiquons avec Bergson – d'une possibilité logique plaçant en veilleuse la réalité des faits.

Qu'est-ce qui entretient donc le rêve de l'émergence des pays africains ? M. Mbalouladu (2/2011, p. 108) écrit que

l'histoire économique est jalonnée de concepts qui qualifient le niveau ou le statut des pays. On a ainsi des pays développés et des pays sous-développés [...], des pays industrialisés et des pays non industrialisés, etc. Chaque qualification exprime ainsi des caractéristiques ou des objectifs spécifiques et distinctifs que peuvent se fixer des pays. Le concept de pays émergent correspondant en d'autres termes à économie émergente s'inscrit dans cette logique.

Cette approche essentiellement axée sur l'économie comme base du développement pose l'émergence comme un objectif spécifique que peut se fixer un pays. Cet objectif que se fixent les pays africains est a priori posé comme possible et devant passer de l'ordre du possible à celui du réel. Et diverses raisons pourraient, a priori du moins, militer en faveur de cette aspiration à l'émergence.

La première de ces raisons paraît la légitimité de la volonté de sortir de la dépendance, de la tutelle et du sous-développement. Sitôt que cela devient possible, disait Rousseau, s'émanciper devient un devoir. Aspirer vraiment à émerger, aujourd'hui, est en soi un mérite à saluer et une disposition à la réalisation de l'émergence. Accompagner ce vouloir d'efforts de construction d'infrastructures nécessaires au bien-être des populations, c'est donner des signaux d'une volonté d'émerger enfin du sous-développement. La deuxième raison de penser qu'est possible l'émergence de l'Afrique est donc l'indéniable accroissement infrastructurel. Il faut,

comme une cause de cet accroissement, ajouter la croissance économique. À l'opposé de certains pays de l'Europe qui ont frôlé la banqueroute, ces deux dernières années, la plupart des pays africains connaissent une certaine santé économique. Les avancées économiques font de l'Afrique un intéressant pôle de croissance et, à côté des géants d'Asie, d'excellents pôles d'investissement pour le monde des affaires.

Ainsi, non seulement la volonté ne manque pas, mais en plus, c'est ici que pourrait prendre sens l'approche strictement logique et théorique du concept d'émergence : la préséance du possible sur le réel et ne tenant pas compte du réel. En ce sens, tout est logiquement possible, entendu que le virtuel, une fois posée, est appelé au jour par la volonté de celui qui le pose. On entretient alors l'idée que dans le monde vivant, comme dans le monde inerte, « l'émergence désigne tout simplement le processus de formation de nouveaux degrés d'organisation et d'intégration » (P. Juignet, 2015, en ligne). Il s'agirait donc de passer, avec une certaine soudaineté, de l'état de pays en voie de développement ou simplement de pays sous-développés à l'état de pays émergents, c'est-à-dire à l'état de pays côtoyant le développement par une profonde mutation due à une profonde réorganisation globale des secteurs importants de l'existence sociale. Les BRIC (le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine) hier, La Corée du sud, l'Afrique du Sud et le Venezuela aujourd'hui, donnent le témoignage qu'il n'est pas utopique de porter son nom sur la liste des pays émergents.

Toutefois, ces raisons suffisent-elles à nourrir la réalité de l'émergence des pays africains ? Certainement pas, si l'on s'en tient aux critères qui se mettent en place pour l'élection à l'émergence, critères que Mbalouladu (2/2011, p. 114) résume ainsi:

Une imposante population, des capacités technologiques qui impulsent une mutation profonde, la taille gigantesque de réservoir de main d'œuvre, la richesse des sous-sols, particulièrement pour la Russie (...) le développement implique le changement économique et social.

Si donc sur le plan purement logique et théorique, l'émergence paraît de l'ordre du possible pour les pays africains, la question mérite d'être posée de savoir si le réel africain est porteur de cette possible émergence ? Cette question nous invite à quitter la sphère de l'intelligence théorique pour aller aux particularités dynamiques du réel que seule perçoit l'intuition. Car, « L'intelligence capte le possible uniquement, et sans se demander quels possibles existeront ; seule l'intuition est faite pour connaître les possibles qui seront

actuels, seule elle surprend le virtuel au moment précis de son passage à l'acte » (V. Jankélévitch, 1999, p. 218).

1.3. L'évanescence réelle de l'émergence des pays africains

Ainsi que l'indique Bergson, le véritable possible, celui dont la probabilité de réalisation est plus forte parce qu'il s'enracine dans le réel, est postérieur au réel, dicté par le réel et rétrospectivement perçu à partir du réel. Or, le réel ne montre-t-il pas qu'est évanescence la virtualité de l'émergence de l'Afrique ?

Si « le possible est un être ambigu qui est, en quelque sorte, à califourchon sur le Rien et sur le Quelque chose » comme dit Jankélévitch (1999, p. 217), des questions surgissent qui conduisent au doute et même à des apories sur l'émergence des pays africains. À ces questions, nous reviendrons. Qu'il nous suffise, pour l'immédiat, de noter qu'une fois le mirage de préséance du possible sur le réel relevé, s'évanouit la tendance à tirer de l'armoire du possible un possible rêvé pour en faire une réalité à tel ou tel proche horizon. L'on réalise alors que la réalité qui se projette à l'horizon comme possibilité dont les jalons sont posés, diverge à divers égards du possible de l'émergence attendue. Le réel, c'est celui des conflits larvés projetant le possible de guerres civiles. Le réel qui se donne à voir, c'est celui d'une concentration des pouvoirs aux mains de l'Exécutif perpétrant l'avéré et le possible de prisonniers politiques et d'une justice à la solde du régime en place. Le réel, c'est encore un manque de nationalisme et du sens du bien commun laissant envisager une possible destruction des infrastructures au premier mouvement de colère. Le réel des monnaies sous-tutelle, comme le franc CFA, est aussi là pour rappeler qu'on ne saurait parler d'émergence sans indépendance financière et monétaire. L'historien B-Y Amzat (2017, en ligne), dans un entretien, déclare avec justesse ceci :

La monnaie est donc un élément d'identité nationale et un outil de souveraineté et de reconnaissance internationale. Il est difficile de se développer sans avoir le contrôle de tout le circuit monétaire qui ne se résume pas à la planche à billets. Le franc CFA a été créé en 1945, ce qui veut dire que les États africains sont devenus indépendants dans un système monétaire dépendant. Par conséquent, le maintien dans le franc CFA constitue une amputation réelle de leur souveraineté.

Le réel de nos pays, c'est la hantise à l'approche des joutes électorales avec leurs cortèges de déplacement de populations, faisant craindre de possibles guerres ouvertes avec interventions d'avions de combat chèrement achetés par des dirigeants politiques

quand des hôpitaux manquent du nécessaire. Et les exemples peuvent être multipliés à l'infini, disant tous que le possible envisagé comme émergence dans les conditions actuelles n'est que leurre pour flatter l'égo de nigauds.

On est en droit de dire qu'en arrimant l'analyse aux réalités quotidiennes dans leurs évolutions, au lieu de s'en tenir, idéologiquement ou par souci de propagande politique, à l'absolu et aux principes, le possible de l'émergence devient évanescent. La porte paraît alors ouverte à une grande diversité de possibles qui rompt avec le possible d'une émergence envisagée comme seule réalité dans un futur proche. À moins de conférer à l'émergence un contenu simpliste ou de dilater à l'infini l'idée d'horizon (quand on parle d'horizon 2020 par exemple), il paraît difficile que la Côte d'Ivoire, le Sénégal ou le Cameroun puissent accéder à l'émergence, c'est-à-dire qu'ils atteignent le niveau de développement de la Chine, de la Corée ou de la Russie avant les trente ou quarante prochaines années.

Mais, au fond, n'est-ce pas manquer l'essentiel que de poursuivre un mirage pris pour une noble ambition ? Ne gagnerait-on pas, au-delà de la question de la possibilité de l'émergence, à redescendre des velléités propagandistes pour interroger l'intérêt même à être dit émergent ? En d'autres mots, des questions sur l'émergence nous paraissent s'imposer avec une certaine urgence comme des préalables à prendre en compte.

2. Questions préalables à l'émergence des pays africains

Nous disions que des questions surgissent qui conduisent au doute et même à des apories sur l'émergence des pays africains. Ces questions ne portent pas sur le processus par lequel s'opérationnaliserait l'élévation à l'émergence des pays africains. Pour en arriver à de telles questions, il aurait auparavant fallu clarifier certaines questions de fond sur l'intérêt pour les pays africains à accéder à l'émergence. Pour notre part, ces questions peuvent être réduites à trois principales : à qui revient le droit de la reconnaissance de l'émergence ? Est-il vraiment judicieux de se lancer dans une course à cet autre pompeux concept qu'est l'émergence ? La composante infrastructurelle suffit-elle à dire l'émergence ?

2.1. Du droit de proclamer l'émergence

À qui revient le droit de reconnaître qu'un pays est émergent ? Qui doit reconnaître l'émergence des pays africains ? Il se pose ici le même type de question qui s'est posée, il y a peu, aux africains sur le droit de reconnaissance du statut de philosophe : à qui revient le droit de reconnaître la désignation de philosophes aux penseurs africains ? Jean Paulin Hountondji, dans *Sur la philosophie africaine*, tomba dans le double piège de la fétichisation scripturaire et de la subjectivité en posant ceci : « J'appelle philosophie africaine un ensemble de textes : l'ensemble précisément, des textes écrits par des Africains et qualifiés par leurs auteurs eux-mêmes de « philosophiques » » (P. Hountondji, 1980, p. 11). Il s'agit pour le penseur africain, dans un acte d'auto-proclamation, de se reconnaître lui-même philosophe. De même, il s'agirait, pour les pays africains, par leurs dirigeants, de se reconnaître pays émergents. La question mérite pourtant d'être sérieusement envisagée : à qui revient le droit de nommer ou d'octroyer un titre comme celui de "pays émergent" ? Ce titre relève-t-il de la propre compétence des pays concernés ou doivent-ils l'attendre des grandes puissances ou de grandes institutions ? Chacune des positions est porteuse d'insuffisances.

Par leurs projections et leurs annonces, les pays semblent engagés dans une logique d'auto-proclamation des pays africains au rang de pays émergents. Or, l'acte d'auto-proclamation suggère une autodisqualification. En quel sens ? C'est le prix Nobel de littérature 1986, Wolé Soyinka qui, à bon droit, faisait observer que le tigre n'a pas à proclamer sa "tigritude", mais à agir simplement comme un tigre. On pourrait dire ici que l'auto-proclamation est d'autant nuisible qu'elle vient exprimer deux ou trois choses qui disqualifient le proclamateur. L'auto-proclamation est, d'abord, l'expression d'un manque d'assurance, car quand on n'est pas sûr qu'on nous voie tel qu'on souhaite être vu, la faste monstration se substitue à la sereine démonstration. Quand on n'est pas sûr d'atteindre un objectif, la tendance est de proclamer assez fort son titre pour donner l'illusion de l'effectivité. Le possible devient alors le réel effectif.

En somme, l'auto-proclamation d'une émergence est porteuse d'une subjectivité qui peut s'avérer vide de contenu. Ainsi, en 2020, la Côte d'Ivoire peut se proclamer "pays émergent". Mais, quel intérêt la Côte d'Ivoire tirerait de cette auto-proclamation si le monde entier n'y voit que du vent et si les citoyens ne voient dans leur situation de vie,

de santé, d'environnement, de dissensions sociales, rien de changé ? Or, 2020 nous paraît trop proche pour qu'une auto-organisation suffisante fasse du rêve une réalité et de la lueur du possible un réel effectif. Peut-être gagnerait-on à tendre vers une proclamation de la reconnaissance par les institutions internationales pilotées par les grandes puissances. Mais, n'est-ce pas ici aussi qu'un flou est à dénoncer ?

Le concept de "pays émergents" serait né dans des circonstances où il s'agissait de dégager des pistes pour déclarer des pays comme des opportunités d'investissement. L'ambition des grandes puissances, est donc avant tout de trouver des opportunités d'investissements. Mais, au nom de quel droit, des pays, aussi puissants soient-ils, ou des institutions se posent-elles en garantes de bonne gouvernance pour distribuer de bons ou mauvais points aux autres pays, les classer et conditionner l'aide internationale à leurs critères ? Là est le flou.

Le flou vient encore de ce que des pays comme la Chine et la Russie soient maintenus au rang de pays émergents. Qu'est-ce que la Chine a de moins que la France ou l'Italie pour être non pays développé, mais pays encore en émergence ? Qu'en sera-t-il de la Côte d'Ivoire en 2020 ou du Cameroun en 2030 ? N'attendront-ils pas indéfiniment leur élection s'ils doivent recevoir leur sésame des pays développés qui dictent les règles aux institutions internationales ? Et puis, à quel stade finit l'émergence et commence le développement ? Cette dernière question est d'autant intéressante que ne manquent pas les critiques suspicieuses adressées aux pays émergents, telle l'observation de M. Mbalouladu (2011, p. 107) :

Dans l'ensemble, les *BRICS* (Brésil, Russie, Inde, Chine, South Africa) sont handicapés par une série de faiblesses, notamment, un cadre juridique peu propice à l'amélioration du climat des affaires, un système éducatif insuffisant ou inadéquat, des infrastructures lacunaires, l'écart scientifique et technique qui sépare les pays développés des pays émergents reste considérable.

En somme, que l'élection au rang de pays émergent soit autoproclamée ou qu'elle soit suggérée par les grandes puissances, la reconnaissance de l'émergence pose l'épineux problème du droit de nommer. Or, là où se pose le problème du droit de nommer, se pose en réalité un problème dont les enjeux oscillent entre subjectivité et hégémonie. Mais cette préoccupation laisse éclore une autre : la question du statut de l'émergence dont la tendance est de la réduire aux infrastructures matérielles.

2.2. La question de la réduction matérialiste de l'émergence

La question ici est de savoir si la croissance quantitative et qualitative des infrastructures suffit à conduire à l'émergence ?

Le constat pour nos pays africains aspirant rapidement à l'émergence, c'est l'accent mis sur deux composantes du tissu social : l'économie et les infrastructures. Dans l'ignorance de la profonde fracture sociale et des menaces de résurgence des démons de la guerre, en Côte d'Ivoire par exemple, les autorités se livrent avec une pointe de fierté à la comptabilité des routes bitumées et des ponts et on parle de croissance tutoyant les deux chiffres. Le Sénégal oublie volontiers ses luttes intestines d'allures politico-judiciaires et comptabilise plutôt ses réalisations en adductions d'eau potable, en électricité et en infrastructures routières. Or, quel est le statut de l'émergence quand elle n'est qu'une cumulation d'infrastructures au détriment de la dimension superstructurelle, au sens marxiste, qui la porte ?

La Chine, par la voix du premier conseiller de son Ambassade en Côte d'Ivoire, nous enseigne qu'elle a mis 35 ans à se forger une nouvelle mentalité pour se donner de la hauteur afin d'être le géant qu'elle est aujourd'hui. Son Excellence Monsieur Quian Jin indique même quatre conditions pour devenir un pays émergent et la première de ces conditions est, non l'économie et l'infrastructural, mais la stabilité¹. Où en sont mentalement nos pays pour prétendre être émergents dans 3, 8 ou 18 ans ?

Ponts, routes et même métros ne font pas l'émergence, si persiste une mentalité immergée dans la clôture égocentrique où aux prochaines joutes électorales, la colère pourrait tout emporter au prétexte que des fétiches ont été dissimulés sous les monuments et autres réalisations par l'adversaire politique. H. Bergson (1990, p. 50) nous enseigne que « ce n'est pas en élargissant des sentiments plus étroits qu'on embrassera l'humanité ». En d'autres mots, ce n'est pas par simple élargissement de sentiments égoïstes que l'on peut espérer passer de l'âme ou de la société close à l'âme ou à la société ouverte. Sans une mentalité émergente, la politique économico-

¹ S.E.M Quian Jin (1^{er} Conseiller de l'ambassade de Chine en Côte d'Ivoire) dans sa communication à la Conférence internationale sur l'Emergence de l'Afrique qui s'est déroulée du 18 au 20 mars 2015 à Abidjan, donne les 4 conditions suivantes : « 1. La stabilité comme condition préalable (...) 2. La technologie et l'éducation (...) 3. L'industrialisation (...) 4. Le peuple chinois prône le travail et l'apprentissage » (RSS – Le Magazine officiel de la Réforme du Secteur de la Sécurité, N°5/Juillet-Août 2015, p. 24)

infrastructurale de l'émergence resterait un leurre. Et M. Dagry (2011, p. 107) d'observer qu'« On ne peut pas souhaiter aller vers une émergence avec des habitudes de pays sous-développés, enracinés dans l'impunité, le désordre et la corruption généralisée », les divisions politico-ethniques et la haine.

Sans une assise mentale, l'émergence reste évanescence, un mirage même. L'horizon envisagé, comme tout horizon, reculerait dans le temps à mesure de notre rapprochement. Et dans sa fugacité, l'horizon finirait par ne plus être perceptible à nos regards. On aurait aussi compris qu'au fond la véritable émergence se veut l'élan d'un tout composite qui, comme l'indique Bergson, ne saurait se réduire à une stérile dichotomisation de la vie.

La dichotomisation qui est cette tendance à poser dans un rapport oppositionnel les aspects des réalités de l'existence, aux yeux de Bergson, est une maladroite approche étriquée des réalités vivantes et dynamiques. Il n'y a pas d'un côté la matière et de l'autre l'esprit dans une radicale opposition. Ainsi, autant l'homme n'est pas pur esprit ou pur corps, mais corps et esprit, autant il n'est pas de société humaine évoluant matériellement sans prise en compte de sa dimension spirituelle qui ne conduise à un aboutissement déséquilibré et malheureux pour le corps social. La double frénésie qui a caractérisé l'histoire de l'humanité et conduit à de malencontreux travers préjudiciables pour le genre humain, est là pour dissuader l'homme de reproduire ce que H. Bergson (1990, p. 316) appelle « loi de la dichotomie » :

nous appellerons loi de dichotomie celle qui paraît provoquer la réalisation, par leur simple dissociation, de tendances qui n'étaient d'abord que des vues différentes prises sur une tendance simple. Et nous proposerons alors d'appeler loi de double frénésie l'exigence, immanente à chacune des deux tendances une fois réalisée par sa séparation, d'être suivie jusqu'au bout.

Accentuer par option, dans une logique de développement social, la frénésie matérialiste, c'est n'avoir pas compris le mouvement caractéristique du monde, de l'élan de vie à l'œuvre. En réalité, le monde est un tout composite où le matériel est en imbrication avec le spirituel. C'est faire fausse route que d'espérer réaliser pleinement une émergence en passant sous silence le spirituel, la mentalité des peuples appelés à émerger. Cette vision conduit aussi à poser l'émergence – et sa projection finale le développement – comme étant, au niveau d'une population, la combinaison des

changements sociaux et mentaux qui la rendent apte à faire croître globalement, cumulativement et durablement son produit réel.

N'est-ce d'ailleurs pas le superstructurel qui porte l'infrastructurel ? Bien que foncièrement matérialiste et par conséquent croyant en la primauté de la matière et de l'économique, Marx et Engels, dans *L'Idéologie allemande*, reconnaissent le support inévitable que constitue la superstructure pour que tienne la charpente économique et infrastructurale. Par « superstructure », ils entendent un tout complexe fait de gestion politique, de lois, d'idéologies, d'us et de faits de cultures qui contribuent à perpétuer les rapports sociaux capitalistes.

Cette superstructure, en particulier l'État qui en est l'expression politique principale, ne saurait se réduire au seul déterminisme économique, puisqu'elle conserve une part relative d'autonomie et peut, le cas échéant, influencer sur la sphère économique et la faire évoluer. Il apparaît donc que même chez Marx et le matérialisme dialectique, les données superstructurelles ne sont ni à nier ni à percevoir comme des épiphénomènes. Plus radicalement, nous disons que sans cette superstructure qui fait être et qui conditionne les structures économiques et les infrastructures, elles sont guettées par la destruction à l'instar d'un château de cartes que visite un vent pernicieux. Comme dit P. Juignet (2015, en ligne), « seules les organisations stables se maintiennent, les autres disparaissent ».

Avec Bergson, on est donc en droit de se demander quel statut l'on souhaite donner à l'émergence en la castrant de cette composante tout aussi essentielle que constitue la mentalité des hommes et leur existence sociale. Peut-être gagnerons-nous à nous donner le temps nécessaire pour nous forger une mentalité de développement, dans la réalité et la durée, pour constituer le supplément d'âme nécessaire à nos ambitions. Peut-être gagnerons-nous à cet effet à optimiser le travail attendu de nous, au lieu de glisser sans résistance sur cette pente de la quête du titre de "pays émergents". Or, quêter un titre ou œuvrer à figurer sur une liste, n'est-ce pas verser – encore une fois – dans des concepts pompeux sans réelle incidence ?

2.3. La question du pompiérisme conceptuel

Par pompiérisme, nous entendons cette grandiloquence qui caractérise certaines personnes ou certains dirigeants pour se donner plus d'importance qu'ils n'en ont. Par pompiérisme conceptuel, nous entendons donc cet amour, frisant le guignolesque, pour les concepts pompeux fonctionnant comme des pis-aller. S'attribuer de grands concepts aux fins de charmer, cela est pour le pompiérisme conceptuel ce que sont les attitudes et les vêtements emphatiques pour le comportement pompiériste : un réflexe de pompier volant au secours des sinistrés. Au fait, comme dit Jankélévitch (1999, p. 226), « Nous sommes immergés dans les réalités visibles, il suffit d'ouvrir les yeux. Mais il faut les ouvrir ». Or, l'Afrique, refusant d'ouvrir les yeux sur la réalité, semble bien se complaire dans le pompiérisme conceptuel.

Hier, en effet, le concept en vogue véhiculant une pointe de fierté était celui de "pays en voie de développement". Dans les discours politiques, on se plaisait à rappeler le statut enviable de "pays en voie de développement" par opposition aux pays sous-développés. Il s'est même agi d'organiser des rencontres au sommet pour planifier le développement de ces pays africains. C'était le sens du NEPAD² qui a suscité de grandes lueurs d'espoir. Quand on voit les Sommets au nom du NEPAD et son échec, on est tenté de dire que le NEPAD relève aussi d'un pompiérisme conceptuel n'ayant valu que du vent.

Curieusement, le nébuleux NEPAD qui attendait que le développement de l'Afrique, moyennant la bonne gouvernance et la démocratie, soit financé et octroyé par les grandes puissances a cédé le pas à la course à un autre concept : "Pays Pauvres Très Endettés" (PPTE). Le cercle vicieux de ce nouveau concept ("les PPTE") est le suivant : pour être éligible, puis élu, à être déclaré pauvre et incapable de rembourser ses dettes, il fallait au préalable réussir à rembourser une bonne part de ladite dette afin de prouver par cela son incapacité à rembourser ses dettes. La Côte d'Ivoire s'est ainsi battue pendant des années pour avoir l'honneur de figurer sur la liste des PPTE. Mais, ce n'était encore qu'un

²Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique [NEPAD], en anglais *New Partnership for African Development*, plan adopté en octobre 2001 par seize chefs d'État africains avec l'objectif de combler le retard qui sépare l'Afrique des pays développés et de renforcer sa présence et son rôle dans l'économie mondiale. (Microsoft ® Encarta ® 2009. © 1993-2008 Microsoft Corporation)

concept pompeux – peut-être aussi honteux – dont les retombées pour le petit peuple sont encore attendues.

Les afroscptiques doivent avoir le sourire au coin des lèvres en étant témoins de l'émergence de ces concepts et de ces rencontres suscitées. Car tout se passe comme si au fil de la juxtaposition des concepts, les pays pauvres s'enfonçaient dans d'onéreuses vacuités. Disons avec H. Bergson (1946, p. 180) que les juxtapositions de concepts « ne donneront jamais qu'une recombinaison artificielle de l'objet » et ce, d'autant plus que rien dans le vécu ne donne vraiment de voir se dessiner le possible de l'émergence souhaitée. Et pourtant, le nouveau concept qui fait rêver les pays africains et mobilise des moyens pour diverses rencontres au sommet, c'est le concept de "pays émergents". Une autre course au vent semble résolument engagée. Ne gagnerait-on pas plutôt à éviter la course distractive aux concepts pompeux et fantoches au profit du travail acharné pour simplement améliorer nos conditions d'existence, sans attendre une reconnaissance des grandes puissances ou une stérile autoproclamation ?

« Le travail ! et après le travail, l'indépendance, mon enfant ! N'être à la charge de personne, telle doit être la devise de votre génération. Et il faut fuir l'homme qui n'aime pas le travail » écrit B. B. Dadié (2006, p. 96). Les États africains gagneraient à prendre à leur compte cette injonction de Bernard Dadié : le travail pour n'être à la charge de personne, pour n'attendre de personne une nomination, un titre pompeux, même pas de soi-même.

Si le Zarathoustra de Nietzsche invitait ses disciples à oublier ses enseignements, c'est bien parce qu'il voulait leur enseigner la culture de l'invention, de l'ouverture à des nouveautés. De même, Bergson notait que la mémoire reproductrice peut avoir ceci de nous retenir dans le passé en nous donnant de rêver la vie au lieu de la vivre. La mémoire reproductrice peut alors se donner comme un frein à la vie immédiate qui se donne, à l'instar d'une œuvre d'art, comme jaillissements permanents de nouveautés, constructions de possibilités nouvelles. Il faut aussi observer que la mémoire pure a également cette fâcheuse tendance à nous projeter dans l'avenir en enjambant la réalité immédiate et en peignant un possible imaginaire.

Ce faisant, l'homme s'accroche à cet unique possible tissé dans les fibres de la pure virtualité et il perd pied sur le réel qui, seul, constitue le socle du possible. L'action

transformatrice qui donne sens et fait passer du possible au réel, est oubliée au profit du concept qui s'est substitué en percept. On ne perçoit plus la fin à venir parce qu'on récite une fin anticipée conceptuellement comme déjà là. Le possible, alors conçu comme pure virtualité, est transporté par un acte décisive de l'esprit dans l'immédiat comme étant déjà effectif. L'action dans la durée qui devait permettre une conceptualisation du possible et une effectuation progressive du réel, est revisitée par une compression du temps donnant de voir comme étant ce qui était envisagé comme devant être. L'avenir étant spontanément advenu – que les signes préliminaires soient présents ou absents – l'hymne à la réussite peut être entonnée. On voit là l'ère des proclamations tous azimuts de l'émergence des pays africains.

Or, il s'agit de travailler dans la durée au lieu d'agir dans l'attente d'être mis au rang des pays émergents comme si ce label, à lui seul, vaudrait aux peuples africains d'atteindre une noble fin, un mieux-être social. Aux apologistes des concepts pompeux, «les revanches cruelles de la matière sont là pour leur rappeler leur erreur» (V. Jankélévitch, 1999, p. 221) par l'avènement d'autres réalités que celles pompeusement proclamées. L'important est donc de travailler simplement et arduement et de laisser le soin à l'histoire de dire le mérite au lieu de se fixer des dates pour figurer sur des listes pour on ne sait quel intérêt.

On pourrait sans doute nous objecter qu'il faille se fixer des objectifs clairs dans un souci de programmation du développement et que l'émergence à atteindre en telle ou telle année répond à cette exigence de planification. Il faut alors répondre que l'émergence n'est pas un objectif clair³, mais un dérivé embelli du sous-développement. Le seul véritable objectif de nos pays est le progrès dans la durée. Cet objectif est déclinable en objectifs spécifiques précis selon les pays, mais prenant en compte à la fois l'économique, l'infrastructural et le superstructurel.

Conclusion

Trois idées centrales méritent, pour conclure, attention. Il paraît a priori légitime, pour les pays africains, de faire de l'émergence une tension immédiate à des horizons proches. Là est

³Dagry Macaire, à juste titre, écrit : « La notion de pays émergent ne correspond à aucune définition économique précise, elle correspond plutôt à une notion assez floue qui peut varier d'un auteur à un autre et surtout dans le temps » (www.connectionivoirienne.net)

la lueur d'espoir après plus de cinquante ans d'indépendance. En faisant superficiellement du possible une pure virtualité posée a priori, on semble en droit de dire que cette lueur relève du possible.

En posant la vie comme une "armoire aux possibles" – là est la deuxième idée – il ne faut pas perdre de vue que la vie peut laisser jaillir d'autres possibles que le possible attendu. En se fixant donc a priori un possible comme objectif, il ne faut pas perdre de vue que le dynamisme vital affectionne les virages inattendus. C'est pourquoi, la lueur de l'émergence fixée ex nihilo peut bien se transformer en leurre, d'autant que le véritable possible est suggéré par le réel et ne vient que conséquemment à lui. De même, le réel de l'émergence paraîtra un leurre si on l'attend au tournant d'une cumulation d'infrastructures oubliées de l'entretien d'un sentiment national constructif, du sens du bien commun, de la stabilité et de la cohésion sociale.

Par ailleurs et enfin, notons-le : « La croissance est continue, mais tout changement est soudain » (V. Jankélévitch, p. 219). Ce dont on peut s'assurer, c'est la croissance à tous égards de nos États. C'est à cela qu'il importe de travailler dans la durée afin de laisser advenir spontanément, soudainement, le changement d'état de nos États. Il s'agit alors de travailler à aller de l'avant tant dans l'évolution des mentalités, l'unité nationale, le sentiment national que dans la croissance économique et infrastructurelle. Il s'agit de cesser de s'épuiser à s'accrocher à des concepts en vogue. Il s'agit d'éviter les stériles courses à se trouver sur des listes n'ayant de valeur que la flatterie de nos égos. Que l'émergence soit autoproclamée, octroyée ou gagnée, à quoi bon figurer sur une liste de « pays émergents », comme on s'est vanté hier d'être sur la liste des pays en voie de développement, puis, paradoxalement, sur celle des PPTTE ? Pussions-nous simplement travailler à aller constamment de l'avant ! Là est l'essentiel, le reste n'étant que stérile fanfaronnade.

Références bibliographiques

Entretien avec AMZAT Boukari-Yabara, réalisé par Moulzo, « Le franc CFA ou les ressorts néocoloniaux de la servitude monétaire »,

(<https://www.contretemps.eu/franc-cfa-servitude-monetaire>. [Mise en ligne le 17 Avril 2017]. Consulté le 7 juin 2017

BERGSON Henri, 1946, *La Pensée et le Mouvant*, Paris, PUF.

BERGSON Henri, 1990, *L'évolution créatrice*, Paris, PUF.

BERGSON Henri, 1990, *Les Deux sources de la morale et de la religion*, Paris, PUF.

BINLIN-DADIÉ Bernard, 2006, *Climbié*, Abidjan, NEI.

DAGRY Macaire, « C'est quoi être un pays émergent ? », www.connectionivoirienne.net. [Mis en ligne le 28 avril 2014]. Consulté le 7 juin 2017.

JANKELEVITCH Vladimir, 1999, *Henri Bergson*, Paris, PUF.

JUIGNET Patrick, *Le concept d'émergence. Philosophie, science et société* [Mis en ligne en 2015]. <http://www.philosciences.com>. Consulté le 12 Avril 2017.

LEIBNIZ Gottfried Wilhelm, 1991, *La Monadologie*, Librairie générale Française, Paris.

Les Echos du PNUD - Bulletin d'informations du PNUD-Côte d'Ivoire, « Abidjan, capitale de l'émergence africaine », 2^e Trimestre 2015.

MARX Karl et ENGELS Friedrich, 1972, *L'Idéologie allemande*, trad. Renée Cartelle et Gilbert Badia, Paris, Ed. Sociales.

MBALOUADU Marcel, 2/2011, « La problématique de l'émergence économique des pays en voie de développement », in *Revue Congolaise de Gestion*, N°14.

RSS – Le Magazine officiel de la Réforme du Secteur de la Sécurité, N°5/ Juillet-Août 2015.

WOLÉ Soyinka, « Le tigre ne proclame pas sa tigritude, il bondit sur sa proie et la dévore »

<http://www.madinin-art.net/wole-soyinka-le-tigre-ne-proclame-pas-sa-tigritude/>.

[Mis en ligne le 11/11/2006 par le groupe martiniquais Madinin'Art]. Consulté le 12 Avril 2017.